

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1903

PRÉSIDENTENCE DE M. LE D^r HOUZÉ.

Ouvrages présentés. — L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme, par M. Rutot, membre effectif.

Les « cailloux » de M. Thieullen, par le même.

Anthropogénie, 2 volumes, par M. E. Häckel, membre honoraire.

Présence de diastases dans les liquides physiologiques, par M. Harckman.

Réponse à M. Rutot sur son étude géologique et anthropologique du gisement de Cergy, par M. Laville.

Hache polie en silex se rapprochant de certains silex de Pressigny de la base des limons jaunes de la vallée de la Seine, par le même.

Coquilles tertiaires éocènes roulées dans le gravier pléistocène de Cergy, par le même.

Bulletin de l'Académie royale de médecine, 1903, n^{os} 7-8.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des sciences, 1903, n^o 8.

Bulletin de la Classe des lettres, 1903, n^o 8.

Annales du Musée du Congo, série 4, fascicule 1, annexe. L'habitation.

Annuaire astronomique de l'Observatoire royal de Belgique, 1903.

Bulletin de la Société belge de géologie, 1903, fascicules 3 et 4. — Lorie, L'unité proposée de la période glaciaire. — Rutot, L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme

Bulletin de la Société belge de géographie, XXVI, n^o 4. — Hautte-cœur, L'île de Tinos. — Hachez, La commune d'Anderlues.

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, 1903, fascicule 10. — G. Loisel, Les corrélations des caractères sexuels secondaires. —

Zaborowsky, Association française pour l'avancement des sciences. Congrès d'Angers. — Capitan, Breuil et Peyrony, Une nouvelle grotte à parois gravées à l'époque préhistorique : la grotte de Tyjat.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, 1903, n° 9. — Bericht über die XXXIV. allgemeine Versammlung der deutschen anthropologischen Gesellschaft in Worms.

Bulletin of the Bureau of American Ethnology (Smithsonian institution), t. XXV, 1903. — Trumbull, Natick Dictionary.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Parmi les ouvrages reçus, je tiens à vous signaler particulièrement les deux volumes de la 5^e édition de l'*Anthropogénie* de Hæckel. M. E. Hæckel nous envoie son ouvrage avec une dédicace rappelant qu'il y a vingt ans qu'il est membre de notre Société.

Parmi les périodiques, le numéro de ce mois de la *Revue de l'École d'anthropologie de Paris* contient le compte rendu du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. En le lisant, nous avons pu nous rendre compte que M. le D^r Capitan défend brillamment, dans plusieurs communications, les théories de M. Rutot. Cependant il semblerait que M. Capitan est en désaccord sur certains points de géologie avec M. Rutot.

M. Rutot répond qu'il vient de recevoir une lettre de M. Capitan disant que ses conclusions ne sont pas toujours tout à fait exactement interprétées dans le compte rendu. Il croit être d'accord avec le D^r Capitan sur la question géologique.

Nécrologie. — M. le professeur A. Gallet vient de succomber au mal terrible qui le minait depuis quelque temps. Bien que ses occupations journalières le retinssent le plus habituellement éloigné de nos séances, ceux de nos collègues avec qui les rapports de la profession médicale ou de l'enseignement universitaire l'avaient mis en contact, ont pu apprécier la valeur du savant et la beauté de son caractère. Des condoléances ont été adressées à la famille de la part de la Société.

Correspondance. — M. Halot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

La Société archéologique de Charleroi nous a notifié le renouvellement de son Bureau; celui-ci est composé comme suit : président, M. Kaisin; vice-président, M. Houtart; secrétaire général, M. Duquenne; trésorier, M. Bourgeois.

L'École d'anthropologie de Paris nous envoie le programme de ses cours pour l'année académique 1903-1904. Ces cours comprendront : l'anthropologie préhistorique, par M. Capitan; l'ethnologie, par M. Hervé; l'ethnographie et la linguistique, par M. Lefèvre; l'anthropologie zoologique, par M. Mahoudeau; l'anthropologie physiologique, par M. Manouvrier; l'anthropologie anatomique, par M. Papillault; l'ethnographie, par M. Zaborowsky; le technique ethnographique, par M. de Mortillet; la géographie, par M. Schrader, et l'anthropogénie, par M. Mathias Duval. De plus, toute une série de conférences sont annoncées sur la « Sociologie préhistorique », par M. Capitan.

M. LAVILLE nous envoie la lettre suivante :

« Paris, le 13 octobre 1903.

» A Monsieur le Président de la Société d'anthropologie de Bruxelles.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai l'honneur de vous adresser, par le même courrier, quelques exemplaires de mes notes : *Coquilles tertiaires éocènes roulées dans le gravier pleistocène de Cergy*, et *Réponse à M. Rutot sur son étude géologique et anthropologique du gisement de Cergy*. Je me permets de vous demander s'il ne serait pas possible de faire insérer dans le *Bulletin* de votre Société la note suivante :

» M. Laville prie Messieurs les membres de la Société d'anthropologie de Bruxelles qui peuvent s'intéresser à la discussion élevée entre M. Rutot et M. Laville au sujet du gisement pléistocène de Cergy, de vouloir bien, après avoir lu la note de M. Rutot : *Les cailloux de M. Thieullen* ⁽¹⁾, page 28, où il est question d'une dizaine de coquilles éocènes vues en bon état dans le gravier de

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, 27 octobre 1902.

Cergy, et de *trois ramassées* — se reporter à une note plus ancienne de M. Rutot dans le même *Bulletin*, tome XIV, 1900, page 325, où il est question d'une *quantité de coquilles*, — puis encore une autre communication de M. Rutot à la même Société, le 30 décembre 1901, page 19 du tiré à part (mis en bonne page) où il est dit : « Lorsque j'ai retiré de mes mains *en assez grand nombre* » ; lire encore une autre note de M. Rutot communiquée à la même Société dans la séance du 27 janvier 1902, à la page 53 du tiré à part (remis en bonne page), où l'on voit : « On ne tarde pas à y voir, disséminées, de *nombreuses coquilles fossiles* », et un peu plus loin, page 54, « Certaines d'entre elles ont conservé *leurs ornements les plus délicats* ». Ensuite lire une note : *Coquilles tertiaires éocènes roulées dans le gravier pléistocène de Cergy*, et une réponse à M. Rutot sur son *Étude géologique et anthropologique de Cergy*. D'autre part, je ne me souviens pas d'avoir reçu de M. Rutot trois coquilles en assez bon état pour mériter d'être conservées. Si cela était, comme j'ai cherché à avoir de ces coquilles et n'ai pu réunir que deux *Melania inquinata* ⁽¹⁾, qui ne sont pas en très bon état, et cela depuis 1895 jusqu'aujourd'hui, je les aurais conservées à l'École des mines ; or cela n'est pas. Quant à la classification, je n'accepte pas les industries sous-chelléennes parce que, à mes yeux, un bon nombre des pièces que M. Rutot a recueillies à Cergy, Villejuif, Bicêtre, Chelles, Le Perreux, sont fausses ou, si touchées par l'homme, doivent être, jusqu'à plus ample informé, attribuées à l'époque des objets avec lesquels on les trouve, pour les environs de Paris du moins.

» Espérant, Monsieur le Président, que vous aurez la bienveillance de vouloir bien, si cela est possible, faire insérer cette note dans le *Bulletin* de votre Société, je vous prie d'agréer l'expression de ma respectueuse considération.

« A. LAVILLE. »

M. Rutot répond que pendant les quelques heures qu'il a eu le plaisir de passer à Cergy en compagnie de M. Laville, la présence des coquilles fossiles dans le cailloutis était le moindre de ses soucis. Il n'a donc pas compté les spécimens, mais ce nombre était tel qu'il en a été impressionné et qu'il a inscrit le fait sur son carnet de notes, sans songer, pour le moment, à en tirer aucun argument.

(1) Pour le cours de paléontologie professé à l'École des mines par M. le Professeur Douvillé.

Quant aux trois coquilles intactes remises à M. Laville, tant elles étaient biens conservées, et que M. Rutot a reconnues comme étant : *Melania inquinata*, *Cerithium funatum* et une coquille fusioïde épaisse analogue à *Murex Deslongchampi*, celui-ci maintient le fait et regrette de ne pas les avoir gardées. Il n'y attachait aucune valeur, puisqu'elles n'étaient pas recueillies en place, dans leur vrai niveau stratigraphique, qui est l'Éocène.

Pour ce qui est de l'interprétation des pièces recueillies à Cergy, M. Rutot croit être plus à même que M. Laville de la donner avec exactitude.

Notre sympathique confrère parisien n'a jamais vu la coupe de l'exploitation Helin et les autres fournissant les industries distinctes aux différents niveaux, et il n'a jamais vu de séries bien classées de l'industrie éolithique.

S'il avait vu et touché du doigt les faits sur lesquels M. Rutot se base, son opinion se transformerait probablement pour devenir celle de ceux qui ont vu.

Pour M. Laville, les pièces de l'industrie éolithique, à Cergy, doivent être de même âge que les pièces chelléennes, *parce qu'elles se trouvent ensemble dans le même gisement.*

Mais à Cergy, nous trouvons aussi, ensemble, l'*Elephas antiquus*, le *Cheval*, etc., *Corbicula fluminalis* et quantité de coquilles d'eau douce ou terrestres, *Cerithium funatum*, *Melania inquinata*, etc.; dès lors, d'après la théorie de M. Laville, toutes ces espèces seraient aussi contemporaines.

Or, notre confrère sait, par *expérience personnelle*, que *Cerithium funatum*, *Melania inquinata*, etc., sont des coquilles fossiles se trouvant en place dans l'Éocène inférieur et *remaniées* dans le cailloutis quaternaire.

Donc, de toutes façons, il y a eu remaniement.

Eh bien, tout comme M. Laville sait que les fossiles cités ci-dessus sont des *fossiles remaniés*, M. Rutot sait, par expérience personnelle, que les éolithes roulés qui se rencontrent à Cergy dans le cailloutis quaternaire avec les instruments chelléens ne sont pas de l'âge de ces instruments, mais qu'ils sont d'un âge plus ancien.

Toute la question est là; aussi M. Rutot, fort du résultat de ses recherches personnelles dans le Quaternaire de la Belgique, qui est identique à celui du bassin de Paris, maintient-il toutes ses conclusions relatives aux industries de Cergy.

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.
PRÉSENTATION D'UN MICROCÉPHALE.
HÉRÉDITÉ MICROCÉPHALIQUE.

Il y a un an, j'ai communiqué à la Société un cas intéressant de microcéphalie dont j'avais pu suivre la genèse dans deux générations ascendantes. Grâce au concours de mon fils, le D^r E. Houzé, j'ai pu compléter mon observation.

Je reprends donc la description en y ajoutant les renseignements que j'ai recueillis.

Ascendants. — Le grand-père est un paysan luxembourgeois qui porte allègrement ses 70 ans; sa chevelure est blonde, c'est à peine si l'on constate quelques rares cheveux blancs. Les yeux sont de couleur ardoisée avec quelques traces de pigment orangé. Sa taille est de 1^m70. La circonférence horizontale maximum de la tête mesure 515 millimètres, le diamètre antéro-postérieur maximum est de 175, le transverse maximum de 159. L'indice céphalique, 90.85, est d'une brachycéphalie excessive. L'occiput est aplati. La tête gagne en hauteur ce qu'elle a perdu en longueur; l'hypsicéphalie est manifeste. La face est très développée en hauteur; le nez, long et busqué, a la pointe fortement abaissée; le menton est saillant.

Ce vieillard est intelligent et instruit; grâce à son travail de cultivateur éclairé et de marchand de grains actif, il est devenu un important propriétaire terrien.

Sa femme, âgée de 67 ans, est fort cassée et a toujours été d'une complexion chétive. De cette union sont nés six enfants, cinq filles et un garçon, qui tous ont une ressemblance vraiment frappante avec leur père; la mère n'a légué sa part d'hérédité qu'aux filles, qui sont petites et de constitution faible.

Le seul garçon, qui est l'aîné, a 40 ans; tous les caractères extrêmes, présentés par son père, se sont exagérés en lui: taille très élevée: 1^m85; face très longue; nez énorme, fortement coudé et à pointe abaissée; menton pointu et saillant. La circonférence horizontale de la tête ne mesure que 492 millimètres; le diamètre antéro-postérieur maximum est de 169, le transverse de 158. L'indice céphalique, de 92.30, exagère encore l'extrême brachycéphalie paternelle; il est également hypsicéphale, mais moins que son père; l'occiput est taillé à pic.

Je viens de dire que la circonférence horizontale est de 492 mil-

limètres ; en défalquant 2 centimètres, ce qui est peu, pour l'épaisseur des parties molles, le crâne ne comporte que 472 millimètres de tour ; il y a donc submicrocéphalie.

Ce fils est instruit, moins intelligent que son père, mais il dirige cependant une grande ferme en plein rapport.

Il a un petit crâne, mais malgré sa taille élevée, le cerveau est qualitativement suffisant. Si j'insiste sur ce point, c'est pour rappeler une communication antérieure concernant deux microcéphales vrais, qui, loin d'être idiots ou imbéciles, avaient pu gagner leur vie sans secours. Cette malformation ne comporte donc pas toujours la déchéance intellectuelle, comme le prétendent la plupart des auteurs.

Je reviens au submicrocéphale ; il a épousé une femme d'aspect robuste, mais qui a des aliénés du côté maternel ; elle a les iris marrons, les cheveux châtain, le visage large, le nez régulier, mésorrhinien ; la taille a environ 1^m60.

De ce mariage sont issus cinq enfants ; les deux premiers, bien conformés ressemblent à leur mère morphologiquement et chromatiquement.

Le troisième enfant, que je vous présente, est un microcéphale vrai, classique. Il avait, dès la naissance, la tête extrêmement petite, ce qui a rendu l'accouchement plus rapide et l'expulsion plus facile. Avant de vous parler de cet enfant, passons brièvement en revue ce qui s'est passé chez la mère avant la conception. Pendant l'allaitement du deuxième enfant, qu'elle a dû suspendre, elle a contracté une fièvre typhoïde grave et de longue durée, et avant qu'elle ait eu le temps de réparer ses forces, une nouvelle grossesse est venue affaiblir encore sa constitution fortement atteinte. Vous avez devant vous l'enfant anormal dans lequel la tendance héréditaire du père s'est transmise seule et a été exagérée dans la voie régressive par l'apport nutritif insuffisant de la mère.

Pendant les cinq derniers mois de la gestation, la mère a eu de fréquentes insomnies, qu'elle attribue aux mouvements énergiques et fréquents du fœtus. Je vous rappelle, à ce sujet, la femme de Hanau, citée par Preyer, dans son magnifique ouvrage sur la *Physiologie de l'embryon*. Cette femme avait eu six enfants, trois normaux et trois microcéphales. Après la naissance du premier microcéphale, elle prédisait nettement qu'elle accoucherait d'un enfant normal ou d'un enfant microcéphale ; elle reconnaissait ce dernier à la vivacité extraordinaire des mouvements fœtaux. Cette motricité exagérée montre que la moelle livrée à elle-même sans surveillance cérébrale, réagit plus vite et plus énergiquement.

Je reviens à l'enfant qui a maintenant 4 ans. Il a une taille de 90 centimètres, inférieure de 10 centimètres à celle de son âge, d'après les tables de Gould et de Baxter. Je vous rappelle les mesures céphaliques communiquées l'an passé : circonférence horizontale maximum : 309 millimètres; diamètre antéro-postérieur maximum, 99; transverse maximum, 95; indice céphalique : 95.95.

Si je puis vous montrer aujourd'hui cet enfant, c'est grâce au conseil qui a été donné aux parents de lui faire subir une opération pour tenter de provoquer l'essor des facultés intellectuelles. Je me hâte de vous dire que ce n'est ni mon fils ni moi qui avons conseillé cette intervention inutile quand le sujet, atteint d'idiotisme, doit cette déchéance à un arrêt de développement cérébral.

L'enfant a été admis, au commencement de septembre 1903, dans le service chirurgical de notre distingué collègue le Dr Lorthioir. Il a subi la craniectomie linéaire de Lannelongue, dont M. Lorthioir vous parlera tout à l'heure.

Les mesures céphaliques, prises avant l'opération et un an après celles que je viens de vous donner, étaient : circonférence horizontale maximum 325 millimètres; diamètre antéro-postérieur maximum 100; transverse maximum 97; ce dernier a gagné 2 millimètres, l'antéro-postérieur 1 millimètre, l'indice céphalique est monté à 97.00. La circonférence s'est accrue de 16 millimètres. La projection de la face est énorme, comme chez tous les microcéphales vrais; il y a toujours antagonisme entre le crâne cérébral et le crâne facial. La face est longue; le nez long, étroit, convexe et abaissé. Les dents ne présentent pas d'anomalies. Tel que vous le voyez, cet enfant est la caricature minuscule de son père.

L'année passée, il avait l'air d'un pantin mû par des ressorts; les mouvements des bras et des jambes étaient bilatéraux. Actuellement vous pouvez constater que l'enfant est moins agité; certains mouvements paraissent cérébraux; il est possible que les cordons pyramidaux descendants se développent un peu.

Il est inutile d'entrer dans d'autres détails sur les organes des sens, ce qui allongerait sans profit ma communication.

Je reprends les mesures céphaliques du grand-père, du père et de l'enfant :

	Conférence horizontale maximum.	Antéro-postérieur maximum.	Transverse maximum.	Indice céphalique.
Grand-père. . .	515	175	159	90,85
Père.	492	169	158	92,30
Enfant.	325	100	97	97,00

Ce tableau des mesures comparées montre la diminution progressive de la grosseur de la tête, qui est déjà petite chez le grand-père; le diamètre antéro-postérieur de celui-ci est anormalement court.

La forme de la tête des anormaux et en particulier des microcéphales, relève avant tout de leur race, dont ils exagèrent souvent les caractères. Il est exceptionnel de rencontrer la mésaticéphalie chez les microcéphales, qui sont ou très dolichocéphales ou très brachycéphales. Cette remarque, faite par Broca, est confirmée par mes observations.

En vous relatant, l'année dernière, le cas qui nous occupe, je vous disais qu'il constituait une véritable expérience; celle-ci continue, comme vous allez pouvoir le vérifier.

Après la naissance du microcéphale, la mère ne put allaiter, et à la suite d'une carie dentaire, elle eut une alvéolo-périostite du maxillaire supérieur avec fistule jugale, qui entraîna une longue suppuration; celle-ci dura depuis plusieurs mois, quand mon fils fut appelé à la soigner. Avant d'être remise de cette longue période de dénutrition, une nouvelle grossesse survint et se termina par la naissance d'un deuxième microcéphale absolument identique à celui dont vous venez de suivre la description.

Grâce au repos, à la cure d'air, à une alimentation réparatrice et à la défense de l'allaitement, la mère s'est reconstituée assez rapidement; et, il y a quelques jours, elle a mis au monde son cinquième enfant, normalement conformé comme les deux premiers.

Les trois enfants normaux sont, comme les témoins expérimentaux des deux microcéphales, conçus dans des états pathologiques.

DISCUSSION.

M. LORTHOIR. — Je n'ai que peu de chose à ajouter à l'intéressante communication de mon excellent collègue M. Houzé. Je désire seulement vous exposer en quelques mots l'opération que le patient a subie et ce que j'ai observé chez lui avant et après mon intervention.

C'est le 27 août dernier que j'ai pratiqué la craniotomie par la méthode de Lannelongue. J'ai appliqué deux couronnes de trépan; une première sur le frontal, au niveau de la limite du cuir chevelu,

et une seconde sur le pariétal, près de la suture pariéto-occipitale. Au moyen du craniotome de Poirier, j'ai réuni les deux ouvertures et j'ai fait, de cette façon, une brèche de 1 $\frac{1}{2}$ à 2 centimètres de largeur et de 12 centimètres de longueur environ, le trait de scie interne se trouvant à 2 centimètres de la suture sagittale. J'ai réuni la plaie par dix-huit agrafes de Paul Michel, et cinq jours après le malade était guéri.

Il est à remarquer que l'épaisseur de la rondelle antérieure est plus forte que celle de la rondelle postérieure.

Voici maintenant l'état de l'enfant avant l'opération.

Appareil musculaire et nerveux : Marche impossible; mouvements symétriques, saccadés, bilatéraux; mouvements médullaires; ne semble pas être capable de mouvements volontaires; intelligence nulle; agitation continuelle; ne reconnaît pas son entourage. Pousse des cris inarticulés, ne mange que quand on lui met les aliments en bouche. Impossibilité d'attirer ou de fixer l'attention.

Organes des sens : Odorat et goût, rien de spécial. L'ouïe est douteuse; un bruit nettement marqué et prolongé amène un réflexe auditif qui n'est pas constant. Du côté des yeux, on observe un ectropion congénital de la paupière inférieure gauche. Les mouvements des muscles extrinsèques et intrinsèques sont normaux. La cornée est petite, les pupilles inégales (la droite plus dilatée que la gauche). L'ophtalmoscope ne révèle rien d'anormal (1).

Après l'intervention opératoire, un des premiers phénomènes qui a fait son apparition est la diminution considérable de l'agitation du petit patient. Actuellement, les mouvements sont bilatéraux; ils ne semblent plus dépendants les uns des autres. L'enfant est beaucoup plus calme, *plus réfléchi*. Il semble s'intéresser à certaines choses, et vous avez pu remarquer combien son regard semble attentif et comme son sourire semble narquois.

De plus, il se tient debout quand on lui offre un point d'appui, et il ne semble plus être sujet au vertige qui le saisissait auparavant quand on le mettait sur ses jambes.

Loin de moi la pensée d'attribuer uniquement cette amélioration sensible au fait de l'intervention opératoire : il y a un autre facteur auquel il faut attribuer une large part dans cette amélioration,

(1) Examen fait par le Dr De Ridder.

c'est l'âge. Je crois, en effet, que ce pauvre idiot est perfectible, dans de faibles limites, par le développement ; mais il me semble néanmoins qu'il y a un progrès très marqué depuis l'opération, comme l'a fait observer l'honorable M. Houzé

Je me propose d'ailleurs de pratiquer une seconde craniotomie de l'autre côté, et je la ferai plus complète que la première, en dégagant le sillon de Rolando par une incision transversale perpendiculaire à la première.

COMMUNICATION DE M. A. RUTOT.
LE PREMIER INSTRUMENT PALÉOLITHIQUE
RENCONTRÉ IN SITU AUX ENVIRONS DE BRUXELLES.

C'est souvent un sujet d'étonnement pour beaucoup de préhistoriens que de constater la profusion avec laquelle les instruments des industries humaines primitives sont répartis dans quelques vallées privilégiées du Hainaut, tandis qu'ils semblent faire à peu près défaut dans beaucoup d'autres régions, et notamment aux environs de Bruxelles, où, à première vue, les conditions d'existence ont dû être tout aussi favorables que dans la vallée de la Haine, par exemple.

La géologie du Brabant ne diffère, en effet, pas considérablement de celle des environs de Mons, et pour ce qui concerne les dépôts quaternaires, les différences, d'ordre secondaire, se portent seulement sur les assises supérieures qui, généralement, ne renferment pas d'industrie, ni d'un côté ni de l'autre.

Cette différence consiste en ce que, dans le Brabant, le limon hesbayen ou *loess fluvial* est surmonté de limon pulvérulent brabanien, que nous croyons être d'origine éolienne, tandis que dans le Hainaut, c'est l'ergeron du Flandrien qui repose directement sur le Hesbayen.

Pour ce qui concerne les assises inférieures, Campinien et Moséen, la composition et l'allure sont très semblables, de même que l'origine, toujours fluviale.

La différence de teneur en restes de l'industrie humaine dans le Brabant et le Hainaut ne tient pas, non plus, à des conditions matérielles.

Certes, c'est grâce aux nombreuses exploitations de phosphates de chaux, de sable, d'argile, etc., creusées dans le Hainaut, que

beaucoup de belles découvertes ont pu être faites ; mais ce ne sont assurément pas les travaux de terrassements qui ont manqué depuis trente ans aux environs de Bruxelles, et si l'on n'a rien trouvé jusqu'ici dans le Diluvium, ce n'est pas la faute des chercheurs.

Quelle peut-être la cause de l'absence d'industries dans le Diluvium du Brabant ?

Cette cause peut être immédiatement touchée du doigt. C'est l'absence, dans les cailloutis moséens et campiniens, de matière première *utilisable*.

Mais, dira-t-on, les éléments des cailloutis sont, dans les deux cas, le silex. Cela est exact ; mais, dans le Hainaut, on se trouve en présence de tapis de silex constitués par des rognons, les uns entiers et volumineux, les autres naturellement éclatés, les uns et les autres pouvant servir soit directement, soit après avoir été intentionnellement débités.

Dans le Brabant, au contraire, et, en général, sur toute l'étendue anciennement couverte par la mer pliocène diestienne (Pliocène inférieur), les cailloutis du Diluvium sont uniquement constitués de galets très roulés de silex, le plus souvent de petite taille.

Il est impossible de songer à faire rien de bon d'un pareil matériel au point de vue utilitaire et si, de temps à autre, on rencontre un galet dont le volume atteint la grosseur du poing, il suffit de le frapper pour reconnaître que la masse interne est généralement très irrégulièrement fissurée, ce qui empêche de s'en servir comme percuteur, soit comme matière destinée à la taille.

A part cette différence dans la matière première, les phénomènes quaternaires se sont passés de même dans le Hainaut et dans le Brabant ; les coupes sont les mêmes, et si une région fournit des industries, tandis que l'autre n'en renferme pas, c'est uniquement à la présence ou à l'absence de matière première utilisable qu'il faut attribuer le fait.

On se rappellera que deux des lois principales qui régissent la répartition des gisements éolithiques et paléolithiques anciens sont :

- 1° Proximité immédiate de l'eau courante ;
- 2° Présence, sur le sol, de matière première directement utilisable.

Il suffit que, toutes les autres conditions restant les mêmes, le n° 1 ou le n° 2 ne soient pas réalisés pour entraîner l'absence d'industries en gisement dense depuis le commencement de l'Éolithique jusque l'Acheuléen compris.

Cela étant posé, entamons notre sujet.

Au commencement d'août 1903, j'ai été avisé par M. Camille Wauthier, attaché au Service géologique de Belgique, qu'un silex venait d'être découvert dans de grands terrassements effectués à Etterbeek, faubourg au S.-E. de Bruxelles.

On y égalise une crête et l'on perce de nouvelles avenues entre la chaussée de Tervueren et le chemin de fer du Luxembourg, au N.-O. des casernes d'Etterbeek.

La découverte a été faite lors du percement de l'avenue Malou.

En ce point, la cote du sol est 75 et, un peu à l'Ouest, le fond de la vallée du Maelbeek se trouve à la cote 50.

Au point de la découverte, nous nous trouvons donc à 25 mètres au-dessus du niveau des eaux de la vallée voisine, ce qui signifie que nous sommes dans les dépôts de la terrasse moyenne.

Partout de longues coupes, dirigées dans tous les sens, sont visibles, et au point où l'instrument paléolithique a été trouvé, nous avons constaté, de haut en bas :

9. Limon brun, pulvérulent, d'origine éolienne (*Brabantien*) . . . 2 à 3 mètres.
8. Faible lit de galets de silex roulés, souvent brisés.
7. Limon brun, stratifié, argileux, avec quelques petits lits de fragments de galets de silex vers le bas (*Hesbayen-Lass fluvial*). 3 à 4 mètres.
6. Lit de galets de silex de volume divers 0^m,10
5. Sable grossier, hétérogène, obliquement stratifié, d'origine fluviale, avec lits graveleux intercalés (*Moséen*) 0 à 1 mètre.
4. Lit de galets de silex de volume divers. 0^m,15
3. Sable blanc, calcaireux, avec bancs discontinus de grès calcaireux (*Laachenien*) 1^m,00
2. Gravier de gros grains de quartz, avec nombreuses *Nummulites laevigata* et *scabra* roulées et autres fossiles (*Gravier base du Laachenien*). 0^m,10
1. Sable blanc, calcaireux, avec bancs discontinus de grès calcaireux (*Bruxellien*) visible sur 2 à 4 mètres.

Nous avons donc ici, pour ce qui concerne le Quaternaire, une superposition des trois assises : Brabantien, Hesbayen, Moséen, avec les graviers séparatifs.

Les couches 1, 2 et 3 appartiennent à l'Éocène moyen.

L'instrument dont il est question, et qui consiste en un fragment de hache en amande de type *acheuléen*, dont une face est à peu près plane et l'autre est finement taillée de manière à donner un contour régulier et un bord tranchant et rectiligne, a été rencontré à la surface du gravier n° 6 de la coupe, ce gravier étant celui constituant le sommet du Moséen.

Ce cailloutis est directement surmonté par le limon hesbayen ou *loess fluvial*.

Cette position stratigraphique de l'instrument est précisément celle que l'on aurait pu lui assigner d'avance, étant donné ce que nous savons aujourd'hui de la position des industries paléolithiques dans les terrains quaternaires.

On se rappelle, en effet, que lorsque la série des assises quaternaires est complète, l'industrie acheuléenne occupe le cailloutis sommet du *Campinien*, directement sous le limon hesbayen.

Or, nous savons aussi que les *dépôts* du Campinien *n'existent que sur la basse terrasse*, où ils recouvrent les sédiments fluviaux moséens.

A Etterbeek, nous nous trouvons sur la terrasse moyenne, donc nous ne pouvons nous attendre à trouver du Campinien.

A l'époque campinienne, la terrasse moyenne a toujours été accessible, et c'est le cailloutis sommet du Moséen qui en constituait le sol.

Dès lors, on conçoit que des hommes à industrie soit chelléenne, soit acheuléenne, aient pu circuler sur ce cailloutis émergé et y abandonner de leurs instruments.

Lors de la crue hesbayenne, les eaux ont monté non seulement sur la terrasse moyenne, mais jusqu'au-dessus des crêtes de partage des cours d'eau, jusqu'à une altitude voisine de 300 mètres, de sorte que toute cette vaste étendue a été couverte du manteau de limon hesbayen.

Enfin, il s'agit bien ici d'un objet abandonné volontairement par suite de bris. En effet, nous avons dit n'avoir retrouvé qu'un fragment de l'instrument amygdaloïde, et la surface de la cassure nette présente exactement la même patine blanche que la surface de l'instrument.

Toute idée de gisement ou de lieu d'habitation doit donc être écartée, car le fragment est absolument la seule trace retrouvée.

Partout aux environs, le plus petit éclat de taille n'a pu être observé.

Nous nous trouvons donc en présence d'un instrument brisé accidentellement au cours des pérégrinations d'un petit groupe d'hommes acheuléens.

Notons que le point d'occupation acheuléen actuellement connu, le plus proche de Bruxelles, est Soignies, distant d'Etterbeek de 36 kilomètres.

DISCUSSION.

M. L. DE PAUW demande à M. Rutot s'il ne croit pas que le gisement d'Ottenbourg soit du même âge que celui de l'instrument recueilli à Etterbeek.

M. A. RUTOR, qui a été voir le gisement d'Ottenbourg, conduit par MM. De Pauw et le baron A. de Loë, dit qu'il ne croit pas ce gisement d'âge acheuléen.

L'ensemble de l'industrie d'Ottenbourg rappelle plutôt, malgré la présence d'instruments amygdaloïdes à facies acheuléen, l'Éburnéen, industrie qui suit le Moustérien et dont le principal représentant se rencontre dans les niveaux ossifères inférieurs qui se trouvent dans les cavernes.

M. Rutot parallélise le gisement d'Ottenbourg avec celui de Villejuif près Paris, les instruments de Villejuif ayant une situation géologique bien précise, car ils sont répandus à la surface du limon hesbayen et sont recouverts par l'Ergeron du Flandrien.

L'orateur croit que si le gisement d'Ottenbourg se trouvait en position stratigraphique, — ce qui n'est malheureusement pas le cas, attendu qu'il se trouve sur une pente, à la surface du Bruxellien et sous des dépôts modernes des pentes, — il occuperait une situation analogue à celle du gisement de Villejuif, c'est-à-dire qu'il reposerait probablement sur le limon hesbayen au lieu d'être recouvert par ce dernier.

M. le baron A. DE LOË est d'avis que le gisement d'Ottenbourg est de même âge que celui du Caillou-qui-Bique, fouillé par MM. De Pauw et Hublard.

M. A. RUTOR est du même avis et pense qu'il y a lieu de rattacher au même âge et à la même industrie éburnéenne, le gisement des hauteurs au nord d'Harmignies découvert par M. E. de Munck et que celui-ci nous a fait connaître. M. Rutot est convaincu qu'il existe encore d'autres gisements éburnéens dans la vallée de la Haine, entre Havré-Ville et Strépy, mais aucun de ces gisements n'ayant pu être rencontré en position stratigraphique, il y a toujours indécision à leur égard.

COMMUNICATION DE M. A. RUTOT.
NOUVELLES OBSERVATIONS DANS LA PLAINE MARITIME BELGE.

M. A. Rutot, se trouvant à Ostende lors des tempêtes de la première moitié de septembre, a essayé de revoir, après la plus forte tempête, le gisement de Raversyde, entre Mariakerke et Middelerke, qu'il avait entrevu une seule fois et qu'il n'avait jamais pu revoir.

La nouvelle tentative n'a pas été complètement infructueuse, car si la partie la plus vaste et la plus intéressante, découverte à marée basse, était complètement ensablée, au moins la partie du gisement visible à une centaine de mètres de la digue était facilement abordable.

Sur la surface unie d'un beau gris vert pâle, constituée par l'affleurement de l'alluvion argileuse marine inférieure de l'époque moderne (alluvion marine du IV^e au VIII^e siècle recouvrant immédiatement la tourbe), se détachaient des alignements diversement dirigés et de couleur noire.

Ces alignements, parfois jalonnés par de minces pilotis, paraissent être des fossés creusés dans l'alluvion marine inférieure, puis remplis par une argile noire, grasse, pétrie de débris de poteries, d'ossements d'animaux, de fragments de grandes briques jaunes, parfois émaillées par une cuisson trop intense, d'objets en bois et en cuir, de fragments de charbon de bois, etc.

Après la tempête, l'affleurement se présentait comme vivement délavé, et les débris de poteries, les os et autres objets, en partie dégagés de la gangue argileuse noire, pointaient partout sur le sol.

La majeure partie de la poterie recueillie est à pâte noire, sonore, non vernissée et se compose de pots à manche, à fond pincé, et de marmites à goulot.

On y rencontre aussi parfois des fragments de poteries vernissées.

L'ensemble se rapporte principalement au haut moyen âge (XII^e et XIII^e siècles), et M. Rutot est persuadé que des fouilles ou des recherches suivies feraient découvrir quantité d'objets intéressants.

L'orateur signale principalement l'abondance des objets en cuir ; il y a peut-être là des renseignements précieux à trouver pour l'histoire de la chaussure et de l'utilisation du cuir au haut moyen

âge. Un objet en bois, en forme de crochet pointu, à manche percé de deux trous, a été déterminé par M. Ed. Jonckheere, de Bruges, comme une ancre de filet.

Les objets recueillis ont été remis par M. Rutot aux Musées royaux des Arts décoratifs.

COMMUNICATION DE M. RUTOT.

TROUVAILLES DANS LA TOURBE DE L'ÉPOQUE MODERNE,
A BRUXELLES.

M. A. Rutot, en examinant la partie des collections paléontologiques de M. Th. Lefèvre acquise par le Musée d'histoire naturelle, y a trouvé une série d'ossements recueillis lors de travaux effectués, il y a longtemps déjà, rue des Chartreux, à Bruxelles, et dont il n'avait jamais été fait mention.

Ces ossements sont signalés comme ayant été trouvés dans la tourbe, et leur couleur brun foncé est entièrement d'accord avec cette notion.

La rue des Chartreux est une artère du bas Bruxelles, située en entier dans la plaine d'alluvions modernes de la Senne.

La constitution de cette plaine d'alluvions est bien connue par de nombreux travaux et sondages.

A peu près partout on rencontre, à la surface du sol, de 1 à 1^m50 d'une alluvion argileuse gris verdâtre foncé, parfois utilisée à la fabrication des briques; puis l'alluvion devient sensiblement de plus en plus sableuse et stratifiée sur 1^m50 environ, enfin le sable repose directement sur la tourbe moderne, épaisse, en moyenne, de 1 à 2 mètres.

L'ensemble des alluvions modernes de la vallée de la Senne présente donc une épaisseur d'environ 5 mètres.

On sait que la tourbe, qui constitue la base des dépôts modernes, renferme assez souvent des ossements; c'est sur l'un de ces nids que l'on est tombé, rue des Chartreux, et je n'aurais pas songé à signaler le fait si l'examen des pièces recueillies n'avait révélé l'existence, parmi les nombreux ossements d'animaux, d'os humains et de silex taillés.

La faune animale qui a pu être déterminée comprend :

Capra (crâne, canons, tibias, etc.).

Cervus elaphus (humérus).

Bos sp? (humérus, radius, fémur, tibia, etc.).

Bos primigenius (maxillaire et tibia).

Equus caballus (canons).

Sus scropha (humérus, calcanéum).

Canis familiaris (maxillaire, atlas).

Oiseaux sp? (tibia).

Parmi ces ossements se trouvaient un sacrum humain accompagné de trois silex à pâte noire, dont l'un est une sorte de nucléus, et deux lames d'apparence néolithique.

Voici un fait à ajouter à tant d'autres, déjà signalés, et qui précise de plus en plus l'âge de la tourbe du fond des vallées.

Plus on étudie cette tourbe, plus on voit qu'elle est de même âge et qu'elle ne constitue que le prolongement, dans les vallées, du grand manteau tourbeux qui couvrait la Plaine maritime depuis le retrait de la mer flandrienne — représentant la fin des temps quaternaires — jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère.

Tant dans la tourbe de la Plaine maritime que dans celle du fond des vallées, les mêmes trouvailles archéologiques se répètent, et j'ajouterai, comme document utile, que M. le D^r Gilbert m'a signalé la découverte d'une magnifique hache polie en silex dans la tourbe du fond de la vallée de la Haine, lors du creusement des fondations d'un château d'eau le long des voies de raccordement des Charbonnages du Borinage au rivage du canal de Mons à Condé, à Quaregnon.

De même, M. le baron A. de Loë a bien voulu me dire que l'un de ses amis avait rencontré, dans un gros fragment de tourbe arraché par les vagues lors des tempêtes et jeté sur le littoral, deux vases préromains.

Comme on peut le voir, il existe maintenant tout un réseau de preuves manifestes montrant que la tourbe de la Plaine maritime et celle du fond des vallées renferment les restes de l'époque néolithique complète, ceux des époques du bronze et du fer, puis ceux de la période belgo-romaine jusqu'à la fin de la domination romaine dans nos régions.

Partout la tourbe paraît avoir cessé de se former dès l'époque franque.

Il faut toutefois bien se garder de confondre la tourbe constituant la base des dépôts modernes avec celle renfermée plus bas dans les strates des dépôts quaternaires fluviaux campiniens, comptant l'extrême fond des vallées. Ces dépôts campiniens ne montrent du reste que rarement des lits continus de tourbe pure et

homogène, comme celle du fond de l'alluvion moderne. La tourbe campinienne est souvent impure, mêlée de gros troncs d'arbres disposés dans toutes les directions, et elle renferme en abondance la faune du Mammouth très bien caractérisée.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Rutot de ses communications.

COMMUNICATIONS DIVERSES.
SUR LE MAMMOUTH A L'ÉPOQUE GLACIAIRE.

M. CUMONT. — A propos de quelques découvertes paléontologiques nouvelles et de la découverte d'une molaire d'*Elephas antiquus* dans les travaux maritimes de Bruxelles, à Laeken, mon aimable et savant collègue M. A. Rutot écrit : « Il semble certain que c'est la rudesse du climat du deuxième glaciaire quaternaire qui a amené, dans nos régions, à la fois le départ de l'*Elephas antiquus*, habitué à la température tempérée de l'interglaciaire quaternaire, et l'arrivée du Mammouth, qui se développait depuis quelque temps dans les régions de l'extrême Nord, où s'étaient, pendant l'interglaciaire, retirées les glaces du premier glaciaire quaternaire (1) ».

Je ne puis admettre la manière de voir de M. Rutot.

Le Mammouth n'a pu vivre dans une région en grande partie couverte de glaces et de neiges et par conséquent pauvre en végétaux. A cause de sa masse, il lui fallait pour sa nourriture une quantité énorme de matière végétale que pouvait seule lui fournir une région au climat tempéré. Actuellement le Mammouth ne pourrait certainement pas vivre dans l'extrême Nord ni dans les régions situées à la hauteur du cercle polaire où, même en été, il ne trouverait pas suffisamment de nourriture.

Les bois et les toundras de la Sibérie sont tellement inhospitaliers en hiver, qu'ils sont désertés par la plupart des animaux, qui émigrent au Sud.

L'existence du Mammouth présuppose, par conséquent, un climat doux et humide, propice au développement d'une abondante végétation, d'herbages touffus, capables de nourrir les nombreuses troupes de ces gigantesques pachydermes.

(1) *Bull. de la Soc. de géol. de Bruxelles*, t. XVII, 1903.

M. RUTOT répond que la phrase incidente rappelée par M. Cumont ne rend en effet pas exactement sa pensée. Ce n'est naturellement pas sur la surface couverte par les glaces qu'il y a lieu de faire se développer le Mammouth, c'est dans la région débarrassée des glaces que ce développement a pu se faire.

M. Rutot croit que c'est pendant que les glaces s'étaient retirées dans l'extrême Nord que le Mammouth a dû arriver. Pendant la première partie de l'interglaciaire, c'est l'*Elephas antiquus* que l'on trouve, et après cette période, c'est le Mammouth. Pendant le second glaciaire, la Belgique n'a pas été recouverte par les glaces; pendant le premier non plus du reste.

L'homme a vécu dans nos régions en même temps que l'*Elephas antiquus* puis, plus tard, avec le Mammouth. C'est à l'époque reutelienne que l'occupation a été la plus abondante. Le pays paraît avoir eu à souffrir beaucoup plus du second glaciaire que du premier.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. JACQUES présente deux pierres polies sur toutes leurs surfaces, et qui ont dû servir à broyer des fards. Ces pièces proviennent des environs de Royat.

M. DE PAUW croit que l'on a plutôt affaire ici à des lissoirs de peaux.

M. RUTOT rappelle qu'il a présenté une pièce analogue provenant d'Épinois et M. le D^r Hahne lui en a montré récemment une toute semblable, en grès fin rougeâtre, provenant des environs de Magdebourg.

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
